



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

Tribune de la COFAC

Législatives 2024 : choisir la Culture

Nous, responsables d'associations culturelles, reconnaissons la pleine légitimité des revendications pour le pouvoir d'achat, la sécurité, ou l'aspiration à une vie plus digne des Français et affirmons que **le choix de nos prochains représentants ne doit pas faire l'impasse sur la Culture.**

Alors que la France semble fragmentée et traversée par la haine et l'exclusion, les membres de la COFAC, engagés dans la culture émancipatrice et inclusive avec tous et toutes, ressentent le besoin de s'exprimer à la veille d'un scrutin majeur pour le pays.

Partout, avec les enfants et à tous les âges de la vie, sur nos chantiers de restauration du Patrimoine, dans la gestion et l'accompagnement de nos musées, dans nos orchestres, sur nos scènes, sur nos écrans, sous nos chapiteaux, dans nos fêtes et dans nos associations, dans les territoires ruraux, les villes et les quartiers, **nous rendons vivantes les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et soutenons qu'en privilégier une seule, ou renoncer à une seule, signifie renoncer à toutes.** La laïcité est aussi notre principe de fonctionnement. La pluralité des opinions politiques de nos membres n'empêche pas que nous nous reconnaissons tous dans les valeurs humanistes et universalistes qui sous-tendent notre République.

La Culture est le socle de notre République parce qu'elle présuppose l'existence de citoyens éclairés. Les droits culturels assurent l'égale dignité des personnes, le respect de la diversité et le lien entre les personnes. La culture forge les valeurs communes et la cohésion sociale essentielles à notre pays, mises en œuvre par la vie associative. Cependant, pour écrire une histoire commune, elle doit être partagée et non vécue dans des bulles qui ne savent plus se parler.

Ainsi, partager nos ressources culturelles conduit à l'émancipation et à une société plus tolérante, juste, et inclusive.

Notre culture commune ne saurait se limiter à celle qui vient du passé sous peine de nous priver tous d'avenir. Elle ne saurait être réservée à quelques-uns sous peine de détruire irrémédiablement la société. Notre Culture est chaque jour menée, partagée et transmise avec les artistes, amateurs ou professionnels, les Institutions publiques, les millions de bénévoles et les 200 000 salariés des 350 000 associations culturelles qui œuvrent pour l'ensemble de la population sans discrimination.

Aussi, parce que **penser faire Nation sans d'abord faire société est une illusion**, la question culturelle et celle de la vie associative ne peuvent plus rester absentes des débats.

Alors forts de ces valeurs mises en actes chaque jour sur tout le territoire, nous nous mobilisons pour qu'elles soient défendues et prises en compte dans la prochaine Assemblée.

Nous appelons donc chacun et chacune à se mobiliser pour interroger les candidats et à user de son droit de vote en toute connaissance de cause.

Vous souhaitez vous associer à cette tribune ? Vous pouvez [la signer via le formulaire en ligne](#). Nous vous invitons également à la diffuser autour de vous et à débattre.

Premiers signataires :

À Cœur Joie
Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique (anPad)
Confédération Française des Batteries Fanfares (CFBF)
Confédération Musicale de France (CMF)
Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR)
Enfance et Musique
Fédération d'Associations de Théâtre Populaire (FATP)
Fédération des Écomusées et Musées de Société (FEMS)
Fédération Française de l'Enseignement Artistique (FFEA)
Fédération Française des Associations d'Amis des Musées (FFSAM)
Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques (FFFSH)
Fédération Internationale de l'École Française du Tambour dite « les Tambours de 89 »
Fédération Nationale des Comités et Organisateur de Festivités (FNCOF)
Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur (FNCTA)
Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné (FUSE)
MJC de France
Petites Cités de Caractère
Territoires et Cinéma
Union des Fanfares et Ensembles Musicaux (Ufem)
Union nationale des Jeunesses Musicales de France (JM France)
Union REMPART
COFAC Auvergne-Rhône-Alpes
COFAC Nouvelle-Aquitaine
COFAC Occitanie



A propos de la COFAC :

La COFAC rassemble 29 fédérations œuvrant dans l'ensemble des champs artistiques et culturels et représente plus de 40 000 associations culturelles.

COFAC, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS
01 43 55 60 63
www.cofac.asso.fr

CONTACTS :

Eva CAMPS, coordinatrice nationale
eva.camps@cofac.asso.fr

Louis MILLET, chargé de communication
communication@cofac.asso.fr